

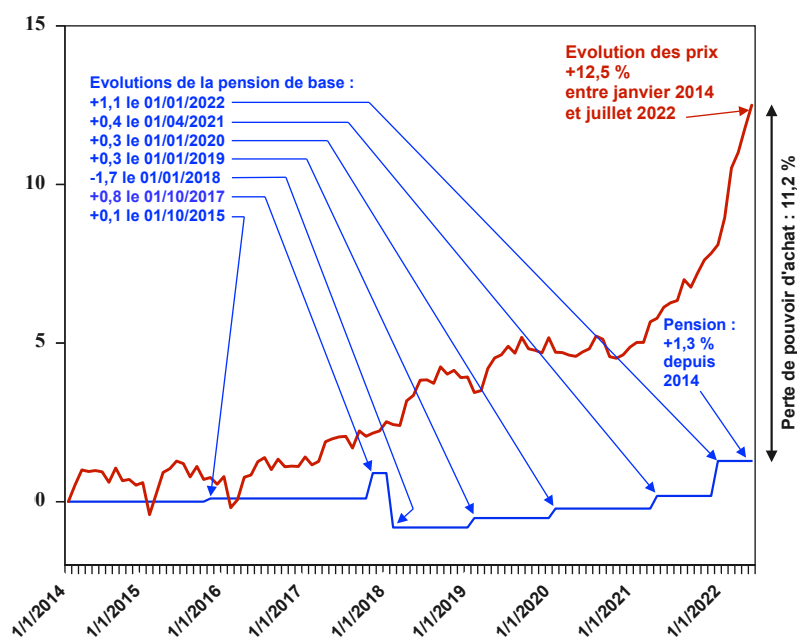
Note n° 95 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 13 juillet 2022

Réunion des 9 organisations de retraité-e-s

Les 9 organisations de retraité-e-s, réunies mardi 28 juin 2022, ont décidé :

- L'envoi d'un communiqué le soir même de l'annonce du Conseil des ministres sur la revalorisation des pensions au 1^{er} juillet, pour affirmer que le compte n'y est pas : le 1,1 % du 1^{er} janvier 2022 était censé solder le passé au 1^{er} novembre 2021 (ce qu'il ne fait pas) et le 4 % au 1^{er} juillet 2022 ne compense pas l'inflation en cours. Le communiqué signalera que les complémentaires ne peuvent pas être oubliées dans la revalorisation.
- Le principe d'une interpellation des élu-e-s à la rentrée sur la base du questionnaire aux candidats, à préciser lors de la prochaine réunion des 9 le 6 septembre.
- La poursuite de l'action pour le pouvoir d'achat, la santé et les services publics, peut-être dans le cadre de l'action interprofessionnelle décidée par les confédérations (nous savons depuis que CGT et Solidaires appellent le 29 septembre ... et que la CFTC n'y appellera pas).
- Un calcul précis du montant des pertes de pouvoir d'achat depuis 2014. Solidaires a envoyé ce tableau pour en débattre, il chiffre la revalorisation nécessaire à 11,2 % et le rattrapage du pouvoir d'achat à une « prime » de 3,5 mois de pension ! Cela ne ferait que compenser les pertes selon la mesure Insee de l'inflation, qui s'avère inférieure à la réalité subie par les personnes en retraite, ne serait-ce que par la plus forte augmentation de la complémentaire santé dont le tarif augmente avec l'âge.
- Au-delà, les 9 organisations de retraité-e-s revendiquent l'indexation des pensions selon le salaire moyen et une pension au minimum au SMIC.



La discussion sur le contexte a montré une convergence de l'analyse. Le résultat des élections législatives bouleverse le champ politique avec un président qui ne dispose pas d'une majorité à l'Assemblée nationale. L'abstention se comprend après l'autoritarisme du gouvernement. L'extrême droite se renforce, arrive en force à l'Assemblée et récupère de l'argent. Elle a bénéficié du rejet de Macron et de la démagogie de Le Pen, notamment sur l'âge de départ en retraite, mais elle devrait se démasquer lors de ses votes à l'Assemblée. La Nupes a mis le social dans les campagnes électorales, a montré qu'une alternative était possible, elle représente une force d'opposition importante. Macron n'a pas fait campagne, il s'est contenté de critiquer les « deux extrêmes », ce qui n'a pas permis l'habituel réflexe républicain et fait élire des RN.

Macron a pris une claque, quelques « poids lourds » (notamment trois ministres) ont été éliminés ... **mais il affirme qu'il mettra en route le programme** sur lequel il a été élu : réforme des retraites, baisse des impôts, ... Il compte sur un appui d'autres forces, au cas par cas, pour faire passer sa politique.

Le pouvoir d'achat reste la première préoccupation, le virus revient, la guerre continue, ... tandis qu'une minorité s'est enrichie, y compris pendant la crise.

La perte de pouvoir d'achat pénalise les plus précaires

L'inquiétude face à la hausse des prix est renforcée par le fait que la part des dépenses contraintes (logement, transport, énergie, téléphone, assurances, etc.) a doublé depuis 60 ans dans les budgets des ménages (29 % en 2019). Le loyer de 14 millions de ménages locataires a bondi de 2,48 % au premier trimestre et devrait être aux alentours de 3,5 % en juillet. En un an, le prix du pain a augmenté de 3,8 %, la farine et autres céréales ont augmenté de 9,7 %, les pâtes de 12,3 % et les huiles alimentaires (hors huile d'olive) de 15 % ! Les plus précaires doivent « choisir » entre payer son loyer, se déplacer ou se nourrir ; certains ont dû renoncer depuis longtemps à bien manger.

Pendant ce temps-là, la fortune totale des 500 plus grandes fortunes professionnelles de France atteint 1 002 milliards d'euros, soit +5% en un an !

Des associations portent des solutions pour un gain de pouvoir d'achat :

- Oxfam demande une revalorisation du RSA à 50% du salaire médian et son extension aux 18-25 ans et précise que son coût de 14 milliards d'euros par an peut être payé par une réforme de la fiscalité.
- Le Secours catholique souhaite l'instauration d'un véritable revenu minimum garanti, par l'augmentation du RSA actuel de 30 % soit 735 €, avec pour objectif de le porter à 50 % du revenu médian (soit 919 € par mois pour une personne seule).
- Le gel des loyers que le gouvernement refuse car il « pourrait nuire aux propriétaires modestes et favoriserait un locataire aisé », argument vieux comme le monde contredit par la réalité : 3,5 % des ménages sont propriétaires d'au moins 5 logements et détiennent 50 % des logements en location possédés par des particuliers !

Masques : l'État fautif

Le tribunal administratif de Paris reconnaît deux responsabilités fautives de l'État, dans une décision rendue le 28 juin 2022 : avant l'apparition de la Covid, ne pas avoir maintenu un stock suffisant de masques, et avant mai 2020, les déclarations gouvernementales « qui ont pu avoir notamment pour effet de dissuader la population d'avoir recours à des masques ».

Mais il rejette les indemnités demandées par les victimes de l'épidémie ou leurs ayants droit, il n'a pas vu de lien suffisamment direct entre ces fautes et les contaminations des plaignants...

Maltraitance mondiale des personnes âgées

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (voir [ici](#)), environ une personne âgée de plus de 60 ans sur six est victime de maltraitance chaque année dans le monde. La maltraitance est particulièrement élevée dans les institutions (maisons de retraite, établissements de soins de longue durée...), dans lesquelles deux membres du personnel sur trois reconnaissent avoir commis un acte de maltraitance.

L'ONU relève que la maltraitance a augmenté durant la pandémie de Covid-19. Elle alerte sur l'augmentation de 38 % des populations âgées dans les 10 ans, passant de 1 à 1,4 milliard.

Elles dénoncent les mesures à court-terme du gouvernement.

- Pour les 20 % des ménages français souffrant de précarité énergétique, il faut mettre fin aux 7,4 millions de logements passoires énergétiques, au lieu de tenter de limiter les dépenses contraintes des ménages chez eux.
- À la hausse de plus de 20% depuis le début de l'année du prix des carburants, il faut des mesures structurelles de réduction de la dépendance à la voiture, coûteuse pour les ménages, la santé et l'environnement, au lieu d'une faible aide exceptionnelle de 100 € pour près de 36 millions de ménages.
- Pour les 9 millions les plus précaires, il faut un blocage temporaire des prix sur des denrées alimentaires essentielles, un revenu minimum garanti (à 50 % du niveau de vie médian), le soutien effectif à la restauration collective, des expérimentations d'une « Sécurité sociale de l'alimentation », ... au lieu d'un chèque alimentaire d'une valeur de 100 euros qui ne vise qu'une frange de la population.

Voilà quelques éléments utiles à la réflexion pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Pour voir les revendications de Solidaires, cliquer [ici](#).

Sur le site de Solidaires

**Perte d'autonomie :
Oui au service public, Non au profit !**

C'est le titre très explicite du tract de Solidaires, visible sur le site [ici](#).

Nos mobilisations Feront plier le gouvernement ! Grève le 29 septembre !

C'est le titre, très explicite aussi, du tract de Solidaires d'appel à la grève le 29 septembre, à voir sur le site [ici](#).

